

Forêt Investissement en visite en forêt du Cheylard



forêt | *investissement*

Partir au cœur de la forêt du Cheylard sous la houlette de son expert forestier : Frédéric Lejuez, c'est bénéficier d'une visite guidée « haut de gamme » dans une forêt d'exception. Désormais propriété du groupement forestier géré par France Valley (fond de placement national), la forêt du Cheylard est une futaie régulière de douglas qui a été remarquablement entretenue en 50 ans de vie. La société Forêt Investissement, représentée par Adrien Sébastiao, Simon Coudon et sa rédactrice : Stéphanie Bonnet, tenait à faire découvrir ce massif de 500 ha à son partenaire Québécois : Julien Moreau.

UNE FUTAIE RÉGULIÈRE EXCEPTIONNELLE

Petite échappée en Ardèche du Nord en ce jeudi 30 mars plus que printanier. Et puisque l'occasion fait le larron, l'équipe de Forêt Investissement est venue en force pour faire découvrir à Julien Moreau, expert forestier Québécois, une forêt de douglas en futaie régulière âgée de 50 ans. Un massif cependant déjà ancien pour notre acolyte québécois qui ne connaît que de très jeunes forêts au Canada. Notre patrimoine forestier n'est donc pas situé sur la même échelle temps d'un continent à l'autre !

Rappel Historique

Mais revenons à ce massif d'exception qu'est la Forêt du Cheylard en faisant un petit rappel de la situation au siècle dernier. Il faut en effet savoir qu'au début du XXème siècle, le département de l'Ardèche est essentiellement agricole et industriel et que son taux de boisement est situé à 18%. De nos jours, nous en sommes à 56% et l'Ardèche est devenue le 5ème département le plus boisé de France. La forêt ardéchoise est donc récente et s'est développée grâce à une sylviculture active basée sur des choix judicieux et même audacieux si l'on revient 50 ans en arrière.

50 ans, c'est l'âge de la Forêt du Cheylard qui a été créée de toute pièce par la volonté d'une famille d'industriels de la Haute Vallée de l'Eyrieux. Dans les années 60, le choix du douglas s'est imposé même si il a suscité la surprise : le secteur n'en avait jamais accueilli. Choix judicieux déterminé par un sol et une exposition favorables le tout assorti d'une excellente gestion forestière à la fois rigoureuse et qualitative menée toutes ces années jusqu'à la vente des 5 massifs à un fond de placement en 2016 : France Valley. Un fond de placement géré par Guillaume Toussaint et Arnaud Filhol qui ont créé un groupement forestier. La gestion forestière en vue d'une production régulière, a été confiée à Forêt Evolution et notamment à Frédéric Lejuez, expert forestier dont le champ d'action s'étend sur tout le sud de la France et qui a réglé la régénération du massif « comme du papier à musique ».

Futaie régulière de Douglas

Futaie régulière de douglas plantés entre 1962 et 1968, le massif est en plein changement de génération. Il s'agit aujourd'hui de mener des coupes de bois en vue de leur vente. Certains arbres atteignent 50 m de haut avec une moyenne de 38m et sont d'une excellente qualité. Destiné à la charpente de 1er choix, avec des peuplements de bois élagués qui fourniront du bois de qualité menuiserie vers l'âge de 70 ans. Le volume exceptionnel de douglas mobilisable sur l'ensemble de la propriété (estimé à 100 000 m3) permettra aux propriétaires de la Forêt du Cheylard de devenir un des principaux fournisseurs de douglas de cette qualité en Région Rhône-Alpes Auvergne pendant plusieurs années.



Une belle exploitation

Du fait d'une sylviculture exemplaire et de l'entretien de nombreuses pistes praticables notamment par les grumiers, les arbres de la forêt du Cheylard se vendent bien.



L'exploitation en montagne est donc possible, à condition que les pistes soient entretenues et que les chauffeurs des divers engins soient de fins conducteurs ! Ainsi, l'objectif de Frédéric Lejuez de fournir 240 camions de grumes par an (1 camion par jour ouvrable) afin de tirer une rentabilité régulière du massif, est tout à fait envisageable, tout en renouvelant

progressivement la ressource pour maintenir ce rythme dans le long terme.

Produire du bois d'œuvre de qualité, pérenniser les ressources, rémunérer les capitaux investis dans la Forêt du Cheylard, tels sont les 3 objectifs fixés par Frédéric Lejuez quand il a repris la gestion de la forêt du Cheylard. 3 objectifs aussi ambitieux que réalisables avec une gestion sylvicole rigoureuse et précise dont sait faire preuve cet expert forestier animé par la passion des arbres.

Écrit par **Stéphanie Bonnet**